

« Pet Business – Élevage d’animaux de compagnie »



Cette formation en dix modules s’adresse à toutes les personnes souhaitant atteindre un niveau professionnel dans l’élevage d’animaux de compagnie. Que vous soyez en reconversion professionnelle ou que vous veniez de terminer vos études, aucun prérequis n’est nécessaire pour la suivre, nous vous détaillons chaque étape du métier et vous laissons le temps d’assimiler tous les éléments. Dans cette formation, nous allons vous présenter les chiens, les chats et les NAC les plus communs et les plus vendus en France.

Nous vous détaillerons les différentes lois et réglementations auxquelles vous devrez vous plier en tant qu’éleveur pour le bien-être de vos animaux. Les contrôles vétérinaires, les règles sanitaires en vigueur, et les aménagements obligatoires n’auront plus de secret pour vous et vous aurez toutes les clés pour tenir un élevage conforme aux dernières réglementations.

Vous découvrirez également les diplômes qu’il faudra obtenir avant de vous lancer dans votre activité, et tous les documents qu’il faudra décrocher pour vendre vos animaux. Nous étudierons de près l’anatomie, la physiologie et la morphologie des animaux, afin que vous puissiez déceler une maladie, une anomalie, un parasite et prendre les mesures nécessaires pour les traiter et les prévenir.

Document actualisé le 01/03/2023

Le bien-être animal sera au cœur de la formation, c'est pourquoi nous verrons tout ce qui concerne la reproduction, la gestation et le sevrage. Vous apprendrez à sélectionner les animaux reproducteurs et à prendre soin des petits jusqu'à ce qu'ils partent avec leurs futurs propriétaires. D'ailleurs, nous ne cesserons de vous donner des conseils tout au long de la formation pour que les futurs propriétaires soient prêts et ne fassent pas un achat coup de cœur, pour abandonner quelques semaines plus tard leur animal. Votre rôle sera de responsabiliser les clients.

Nous étudierons le comportement des animaux afin de les éduquer correctement, nous verrons l'alimentation, le stockage des denrées et du matériel. À l'issue de la formation, vous serez en mesure d'ouvrir votre élevage d'animaux de compagnie. Votre préparation tout au long de la formation devrait vous assurer la réussite du test final.

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

40 heures

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez vous rendre sur le site : <https://elearningformalis.fr> ou nous contacter par email : equipepedagogique@elearningformalis.fr

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser les notions fondamentales pour développer un élevage d'animaux de compagnie

Document actualisé le 01/03/2023

Moyen et modalité :

FOAD

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

10 modules au format PDF

10 fichiers audio au format mp3

Un examen final

Notre support qui est là pour répondre à toutes vos questions

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et un accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

QCM

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 24 heures entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Document actualisé le 01/03/2023



Handicap :

Toutes les formations dispensées à FORMALIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 75 de Paris 69 rue de la Victoire 75009 Paris

0 805 800 909

contact@mdph.paris.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

590 €

Contact :

MARIN JONES Harriet

equipepedagogique@elearningformalis.fr

Document actualisé le 01/03/2023

+ 33 1 87 20 06 98

« Pet Business – Élevage d’animaux de compagnie »

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

Module 1 : Introduction

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier l'environnement de l'élevage d'animaux de compagnie

Chapitre 1: Présentation et structure de la formation

Chapitre 2 : Législation et rôle de l'éleveur

...

Évaluation module 1

Module 2 : Généralités sur l'élevage

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier les espèces animales concernées par l'élevage

Chapitre 1: Définitions et un peu d'histoire

Chapitre 2 : Présentation des différentes espèces

Chapitre 3 : Héberger des animaux

...

Évaluation module 2

Module 3 : Législation

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la législation qui encadre le métier d'éleveur d'animaux de compagnie

Chapitre 1: Un métier encadré par des lois

Chapitre 2 : Les lois, les races, le Code civil et le Code rural

Chapitre 3 : La vente des animaux

Chapitre 4 : Le transport des animaux

Chapitre 5 : Les animaux jugés dangereux

Document actualisé le 01/03/2023

...

Évaluation module 3

Module 4 : La conception d'un élevage

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de concevoir un élevage dans le respect des règles

Chapitre 1: L'hébergement des animaux

Chapitre 2 : Maintien et organisation d'un élevage

Chapitre 3 : Le contrôle de l'élevage

...

Évaluation module 4

Module 5 : Anatomie de base

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les besoins et les soins quotidiens aux animaux

Chapitre 1: Morphologie des animaux

Chapitre 2 : Physiologie

Chapitre 3 : La santé au quotidien

...

Évaluation module 5

Module 6 : Maladies et parasites : prévention et soins

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de repérer les maladies courantes et les parasites et de soigner les animaux

Chapitre 1: Les maladies courantes

Chapitre 2 : Les vaccins et les parasites

...

Évaluation module 6

Module 7 : Génétique et reproduction

Durée : 4 heures

Document actualisé le 01/03/2023

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la sélection des reproducteurs, d'encadrer l'accouplement, la gestation et la naissance en préservant la santé et la sécurité des animaux

Chapitre 1 : L'appareil reproducteur

Chapitre 2 : Sélectionner les animaux reproducteurs

Chapitre 3 : La consanguinité

Chapitre 4 : La gestation et la naissance

...

Évaluation module 7

Module 8 : Alimentation, hygiène et soins

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier le régime alimentaire des animaux et maîtriser le stockage de la nourriture

Chapitre 1 : Le régime alimentaire

Chapitre 2 : Le sevrage

Chapitre 3 : Le stockage et la préparation des repas

Chapitre 4 : L'hygiène et le bien-être des animaux

...

Évaluation module 8

Module 9 : Éthologie et comportements

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier le caractère et le comportement des animaux selon leur espèce

Chapitre 1 : Éthologie : le comportement des animaux dans leur milieu naturel

Chapitre 2 : Les comportements en captivité

Chapitre 3 : Socialisation et éducation des animaux en général

...

Évaluation module 9

Module 10 : Ouvrir son élevage

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de réaliser les démarches pour professionnaliser son élevage d'animaux de compagnie

Chapitre 1 : Les besoins financiers d'un élevage

Chapitre 2 : Le statut juridique

Chapitre 3 : Trouver des clients : les futurs propriétaires

Document actualisé le 01/03/2023

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de FORMALIS en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, FORMALIS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de FORMALIS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Document actualisé le 01/03/2023



Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CGV disponibles sur ce lien :

<https://elearningformalis.fr/wp-content/uploads/2021/04/CGV-Formalis.pdf>

Document actualisé le 01/03/2023

FORMALIS 165 Quai de Valmy, 75010 - Paris – Siret : 50334974800031 – Enregistré sous le n°11755630075 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 5911C – TVA : FR10503349748 – RCS : Paris Paris B 503 349 748 – Capital : 45 000€ – Tel : + 33 1 87 20 06 98 – Email : equipepedagogique@elearningformalis.fr – Site internet : <https://elearningformalis.com/>